

Exemples de remboursements pour un adulte
PLAN SANTE Régime général

Document non contractuel
HOSPITALISATION

Forfait journalier hospitalier au tarif de 20,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	0,00 euro	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	20,00 euros	
Reste à charge	0,00 euro	

Honoraires de chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : ou l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte au tarif de 355,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	247,70 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	107,30 euros	107,30 euros
Reste à charge	0,00 euro	0,00 euro

Honoraires de chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (Non adhérent à un DPTAM : ou l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte au tarif de 447,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	247,70 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	159,85 euros	199,30 euros
Reste à charge	39,45 euros	0,00 euro

OPTIQUE

Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100 % santé) Equipement au tarif de 125,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	22,50 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	102,50 euros	
Reste à charge	0,00 euro	

Equipement optique de classe B au tarif de 339,00 euros Monture 139 euros (avec un remboursement maximum de 100 euros) et verres unifocaux 200 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	0,09 euro	0,09 euro
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	199,91 euros	299,91 euros
Reste à charge	139,00 euros	39,00 euros

DENTAIRE

Détartrage au tarif de 43,38 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	30,37 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	13,01 euros	
Reste à charge	0,00 euro	

Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% Santé) Prothèse 100% Santé au tarif de 500,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	84,00 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	416,00 euros	
Reste à charge	0,00 euro	

* Les exemples s'entendent dans la limite des forfaits et plafonds disponibles à la date des soins.

Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires au tarif de 537,48 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	84,00 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	216,00 euros	336,00 euros
Reste à charge	237,48 euros	117,48 euros

Couronne céramo-métallique sur molaires au tarif de 537,48 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	84,00 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	216,00 euros	336,00 euros
Reste à charge	237,48 euros	117,48 euros

AIDES AUDITIVES

Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% Santé) Aide auditive 100% SANTE au tarif de 950,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	240,00 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	710,00 euros	710,00 euros
Reste à charge	0,00 euro	0,00 euro

Aide auditive de classe II par oreille au tarif de 1476,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	240,00 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	410,00 euros	460,00 euros
Reste à charge	826,00 euros	776,00 euros

SOINS COURANTS

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires au tarif de 25,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	16,50 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	7,50 euros	
Reste à charge	1,00 euro	

Consultation d'un médecin gynécologue sans dépassement d'honoraires au tarif de 30,00 euros		
	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	20,00 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	9,00 euros	
Reste à charge	1,00 euro	

Consultation d'un médecin gynécologue avec dépassement d'honoraires maîtrisés
(adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)

au tarif de **44,00 euros**

	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	20,00 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	23,00 euros	23,00 euros
Reste à charge	1,00 euro	1,00 euro

Consultation d'un médecin gynécologue avec dépassement d'honoraires libres
(non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)

au tarif de **57,00 euros**

	Niveau 1	Option 2
Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	15,10 euros	
Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	18,40 euros	29,90 euros
Reste à charge	23,50 euros	12,00 euros